Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 1-2

Rubrik: Courrier des lecteurs ; La rédaction communique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

A propos du soutien à des initiatives populaires

Madame la présidente,

En comparant les parutions d'avril, juillet et novembre-décembre 2019 de la Revue suisse d'apiculture, je ne peux que m'étonner du manque de cohérence du comité de la SAR.

En effet dans l'exemplaire d'avril, selon le compte rendu de la séance du Comité Central du 26 février 2019, celui-ci a décidé de ne pas donner de consigne de vote à propos de l'initiative « Pour une Suisse sans pesticides de synthèse ». Ce type de décision devrait certainement être discuté par l'Assemblée des délégués ou du moins faire l'objet d'une consultation auprès des fédérations.

Dans l'exemplaire de juillet 2019, le Prof. Alexandre Aebi s'est étonné de cette prise de position du comité de la SAR, arguant de l'urgence de préserver les agroécosystèmes. Sans attendre le courrier des lecteurs le mois suivant comme il aurait convenu et permis le débat, vous donnez une réponse fumeuse, qui coupe toute velléité de dialogue. L'urgence mentionnée, appliquée au déclin de nos avettes, doit primer sur toute autre considération.

Mme la Présidente, curieusement pour l'exemplaire de novembre-décembre, vous mandatez la traduction d'un article proposant le soutien de deux autres initiatives proposées par Pro Natura.

Je ne peux que constater que le Comité donne l'impression de naviguer à vue. Comment peut-il justifier d'une part le refus de soutenir une initiative avec le motif pour le moins contestable : la SAR est apolitique ; et part ailleurs de faire une publicité pour d'autres initiatives. Cette manière d'agir me laisse pantois.

Les 3 initiatives invoquées ont en particulier pour but de sauvegarder nos abeilles et il est du devoir de la SAR, selon l'article 1 de ses statuts, de soutenir de telles actions.

Ainsi, comme pour celles de Pro Natura, l'initiative « Pour une Suisse sans pesticides de synthèse » doit avoir le soutien de la SAR.

Prof. Olivier Besson, membre de la SAR depuis plus de 50 ans

La rédaction communique

Toute admission à la SAR en cours d'année donne droit à la réception des revues déjà parues depuis le début de l'année, jusqu'à épuisement du stock. Pour l'année 2019, certains numéros 4 à 11/12 sont encore disponibles, sans frais. En cas d'intérêt, vous pouvez en faire la demande auprès du caissier, à l'adresse **caissier@abeilles.ch**.

David Gillon, caissier SAR